L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 12, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 20 MARS 1884.

SPECTACLES BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BRIEWELL.
Commençant DIMANCHE, 16 mars.
MATINÉE SAMEDI SEULEMENT.
M. CHARLES WYNDHAM
Et sa compagnie de comédie de Londres.
Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi soirs,
RUTH'S ROMANCE
—ET—
14 DAYS.
Jeudi, Vendredi soirs et Samedi matinée et soir,
HOUSEHOLD FAIRY
—ET—
BRIGHTON.
Par Bronson Howard. Un peut se procurer des places pour toute la semaine. Pas de matinée Mercredi. 13 mars—

Théâtre de l'Opéra Français.
Wm. W. Kelly.....Directeur
Une semaine de Comédie Pure.
Commençant le dimanche 23 mars
Matinées: MERCREDI et SAMEDI.
Engagement spécial de la
Compagnie de Comédie de Kelly,
Qui jouera l'amusante comédie farce
A FRIENDLY TIP!
Au bénéfice du Fonds du Tombeau de l'Armée du Tennessee.
De jolis cadeaux pour une valeur de $3,000 seront distribués.
Chaque acquéreur d'un coupon de siège réservé durant la semaine, aura droit à une chance dans le grand tirage qui aura lieu le dernier soir de l'engagement.
PRIX POPULAIRES.
Entrée, 25 et 50 cents; Sièges réservés un dollar.
Les billets se vendent par les membre de l'Association et au magasin de musique de Werlein, 135 rue du Canal.
15 mars—

PAVILLON FARANTA,
Coin des rues Bourbon et Orléans.
Les spectacles de 10 cts arrivant à leur apogée pendant la semaine du Carnaval.
Splendides décors nouveaux, spectacles brillants tous les soirs.
THE LIGHTS OF NEW ORLEANS,
Ce magnifique drame local (nouveau) sera interprété par Florence Gerald et Charles Clarke, secondés par une excellente troupe dramatique.
On verra aussi les célèbres tirages Sam Baugh sous et Miss Aldine, ainsi que Noon et Genty, Lhelin Reed, comédiens et chanteurs, avec la grande troupe-école.
Matinées tous les dimanches, lundis et samedis, avec programmes variés. Attendez-vous au Musée nouveau.
Entrée, 10 cts. 26 fév—

Musée de Dix Sous Cité du Croissant.
Ouvert tous les jours, de 11 heures A. M. à 10 heures P. M.
Curiosités nouvelles et Concert toutes les soirées.
Entrée: 10 sous; accès à toutes les parties de la salle. 14 mars—1m

La Grande EXHIBITION ORIENTALE
126.....RUE DU CANAL.....126
(Bâtisse Jamison.)
Positivement la dernière semaine.
L'Exposition est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir.
Exhibitions étonnantes et merveilleuses
Curiosités et objets rares.
Nouveautés en articles de luxe, provenant de la Terre Sainte.
Objets sculptés arabes. Bijouterie turque et travaux en filigrane de dessins les plus chastes.
Entrée à l'exhibition.....25 cents
Un cadeau pour chaque visiteur, décédant en valeur le prix de l'entrée. On exige un prix d'entrée à seule fin d'éviter l'encombrement de la salle par visiteurs. ALI & SAD, Propriétaires.
26fév—2m

NOUVEAU JOCKEY CLUB
DE LA
LOUISIANE,
COURSES D'HIVER.
Lundi, 10 Mars 1884,
Nouvelles Marchandises faites ici
—A—
BAS PRIX.
Venez examiner nos Nouveautés.
Grâce de la compagnie collinéide.
Ech antillons et mesures envoyés, sans frais par demande. 9mars—

Spectacles, Bals, &c

GRAND OPERA-HOUSE,
de BIDWELL
Réouverture de cet élégant théâtre pour une courte saison
D'OPÉRA ITALIEN.
Mercredi, Jeudi, Vendredi soir et samedi en matinée 26, 27, 28 et 29 mars.
TROUPE D'OPÉRA RENOMMÉE
DE
BRIGNOLI et GODINI.
Début de la charmante et très distinguée prima donna soprano,
Mme MARIE GODINI,
Et rentrée du célèbre ténor
Signor P. BRIGNOLI,
Dans la magnifique opéra de Donizetti,
DON PASQUALE.
Le contrôle sera ouvert Lundi, 24 mars, pour la vente des places réservées aux prix réguliers. 20mars—

Le Renovateur des Cheveux
DE HALL,
VÉGÉTAL SICILIEN.
(Hall's Hair Renewer.)
A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments réquis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.
Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."
Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.
Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.
Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les chevaux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.
Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.
(Buckingham's Whisker Dye.)
La Teinture de Buckingham pour les Favoris
Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.
PRÉPARÉS PAR
R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour tubulures, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faite sur commande et ajustée par
A. DECHMOTT,
153 rue du Camp, Nile-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports. 1—1 ov

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1878
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
(SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gavani, de Paris, avec le nouveau système Equilibre. Brévété pour la tenue de l'accord la partie la plus essentielle dans un Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont parfaitement garantis. J'offre ces Pianos au prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues par des conditions très avantageuses.
18 nov—

Le Stock le plus vaste, au Sud de voitures.
Fred. N. THAYER.
162 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel Charles, et 13 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier, 217.)
Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.
Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres. Harnais, Voitures, Harnais, Voiture d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.
18 mars 83 1an

V. WEHRMANN
136.....Rue Royale.....136
Entre Toulouse et St-Pierre.
MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIÉTÉ, JOUETS D'ENFANTS.
Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.
Machines à coudre neuves et de seconde main. Huile, aiguilles, huile et fournitures pour Machines à coudre.
Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.
V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, spécialité de la réparation de tous genres de Machines à coudre.
Fabrication de pièces sur commande.
Toutes les réparations sont garanties.
Plus ancien en ce de formes pour cordonniers.
Inspection et réparation de machines à coudre l'usage des chemisiers, corsetiers et fabricants de gants. S'adresser au No 136 rue Royale 5 31—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Samuel T. Bloomfield vs N. B. Stratton.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,503—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Aller Natchez, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 25 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Le contenu et les installations du magasin de faïence au détail bien connu, situé au No 17 rue du Camp et au premier étage du No 19 rue du Camp comprenant un assortiment rare de faïence et de porcelaine, articles de ménage, trop longs à énumérer, le tout d'après un inventaire à mon bureau.
2° A la même heure et au même local.
Le bail accordé par Peter O'Donnell à N. R. Stratton des bâtisses Nos 17 et 19 rue du Camp pour le terme d'un an du 1er octobre 1883 au 30 septembre 1884 à raison de $4000 par an, payable mensuellement; le premier étage du No 19 rue du Camp étant sous-loué par le dit N. R. Stratton à Jacob Newman pour le terme du susdit bail à raison de $1500 par an.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 mars—19 24 28 30

Emile Rouny vs. Irène Sandeau, J. F. Rendeau et P. Jules Fasende in solido;
Le même vs. les mêmes.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Nos 3849 et 3849—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 1er avril 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances, à savoir:
1° Un certain terrain désigné par le numéro un de l'Ilet 300, borné par les rues Bons Enfants, Espagne, Washington et Montaire, mesurant, au plus American, trente trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Bons Enfants sur une profondeur et demie de cent cinq pieds deux pouces et quatre lignes sur la rue Washington.
2° Une portion de terre dans l'Ilet No 257, borné par les rues Royale, Bons Enfants, Dauphine et l'Avenue Lafayette, désignée comme lot numéro un, sur un plan fait par Costa H. Pilié, notaire, le 4 juin 1872, et un acte passé au bureau de feu A. de L. Herman, le 17 juin 1872 et mentionné conformément, au plan ci-dessus, trente-un pieds huit pouces de face à la rue Royale, trente pieds huit pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur en suivant trente pieds et six lignes sur la ligne de la rue Bons Enfants, et soixante-douze pieds de plus et dix pouces du profondeur sur la ligne la plus près de la rue Royale.
3° Un certain terrain dans l'Ilet No 147, borné par les rues Chartres, Hughes, Royale et Bons Enfants, mesurant trente-neuf pieds et douze de face à la rue Chartres, sur une profondeur de cent pieds de profondeur.
4° Un certain terrain dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Chaps Poste et Grandes-Hommes, désigné par le numéro six sur un plan de Hedin architecte, déposé à l'étude de L. Hennin, notaire, mesurant quarante pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix pouces quatre lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 fév—29—7,14,21,28 mars—1 av

Joseph E. Baier vs. Mme. Hannah Lodge et al.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 846—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'en Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 26 mars 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, maintenant Annunciation, St-Andre, Chippewa et Josephine et mesurant trente pieds de front sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds.
Ledite portion de terre est désignée par le numéro six, et est une partie de la portion de terre vendue par Jacques Delcomb, notaire, à un acte passé pardevant Pierre Charles Cuvellier, notaire, le 10 octobre 1873.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 fév—29—7,14,21,28 mars—1 av

John A. Stevenson vs. Albert Saulitz et als.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6734.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Anna Kremer et William J. Eanis, comme garants sur un appel bond, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 1er avril 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les dépendances, à savoir:
1° Un certain terrain désigné par le numéro un de l'Ilet 300, borné par les rues Bons Enfants, Espagne, Washington et Montaire, mesurant, au plus American, trente trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Bons Enfants sur une profondeur et demie de cent cinq pieds deux pouces et quatre lignes sur la rue Washington.
2° Une portion de terre dans l'Ilet No 257, borné par les rues Royale, Bons Enfants, Dauphine et l'Avenue Lafayette, désignée comme lot numéro un, sur un plan fait par Costa H. Pilié, notaire, le 4 juin 1872, et un acte passé au bureau de feu A. de L. Herman, le 17 juin 1872 et mentionné conformément, au plan ci-dessus, trente-un pieds huit pouces de face à la rue Royale, trente pieds huit pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur en suivant trente pieds et six lignes sur la ligne de la rue Bons Enfants, et soixante-douze pieds de plus et dix pouces du profondeur sur la ligne la plus près de la rue Royale.
3° Un certain terrain dans l'Ilet No 147, borné par les rues Chartres, Hughes, Royale et Bons Enfants, mesurant trente-neuf pieds et douze de face à la rue Chartres, sur une profondeur de cent pieds de profondeur.
4° Un certain terrain dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Chaps Poste et Grandes-Hommes, désigné par le numéro six sur un plan de Hedin architecte, déposé à l'étude de L. Hennin, notaire, mesurant quarante pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix pouces quatre lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 fév—29—7,14,21,28 mars—1 av

A L.S.L. Avis!

Prenez

Que cette loterie est la seule qui d'un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN,
MAGNIFIQUE OCCASION
DE
Faire Fortune!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE C,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu
AU
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Nouvelle-Orléans, La.,
—LE—
MARDI, 8 AVRIL 1884.
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE. DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE
GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les ordres au dehors sont adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant vos adresses.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les commandes de $5 en plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, La.
Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la New-Orleans National Bank
N. O. 14 mars 1884.
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15mars—15,26,31.

Pauline de Castelnau, femme de Julius Meyering et al.
Versus H. Dagoret.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 10,577—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 25 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Le terrain bâti en vertu du bail expiré de marasin coupé comme le rez-de-chaussée de la bâtisse située au coin des rues Bourbon et Toulouse, à partir du jour de la vente au 1er octobre 1884, à raison de soixante pia très par mois.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13mars—13 18 22 29.

Mme Rosny vs. Irène Sandeau, J. F. Rendeau et P. Jules Fasende in solido;
Le même vs. les mêmes.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Nos 3849 et 3849—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 1er avril 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville et borné par la rue Lavée, Jersey, Valence et Léontine, désigné comme lot numéro huit sur le vieux plan et numéro sept vingt-sept sur le nouveau plan. La dite portion de terre mesure deux cent huit pieds deux pouces et 12 lignes de face sur chacune des rues Levée et Jersey, trois cent cinquante-quatre pieds six pouces de face sur chacune des rues Valence et Léontine, comprenant des lots un à vingt-six conformément à un plan du dit faubourg.
Ensemble les lots cinq et huit (et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) qui mesurent chacun, trente et un pieds trois pouces de face à la rue Levée ou (Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent soixante pieds six pouces entre lignes parallèles, laissant vingt-quatre lots qui restent sans vente.
Acquis par John P. Rondeau, le 6 janvier 1881, enregistré au bureau des A. Jéan'ons dans le livre 113, folio 40.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20fév—20, 27—5, 12, 19, 22mars.

J. Edmond Merilh vs. M. et Mme Geo. Waltz—No. 10,013.—A. G. Ricks & Co. vs. les mêmes—No 10,014.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, chemin de Bayou, MERCREDI, le 26 mars 1884, à 10 heures a. m., des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Tous les ustensiles et installations, etc., du magasin de chaussures situé au No. 117 de la rue Douane, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, conformément à l'inventaire déposé à mon bureau.
Aussi tous les droits titres et intérêts de Geo. Waltz dans et sur la maison No. 117 rue Douane, du jour de la vente jusqu'à l'expiration, à raison de $800 de loyer par an.
Saisies dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant. THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14,15,19,22,26

Pauline de Castelnau, femme de Julius Meyering et al.
Versus H. Dagoret.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 10,577—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 25 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Le contenu et les installations du magasin de faïence au détail bien connu, situé au No 17 rue du Camp et au premier étage du No 19 rue du Camp comprenant un assortiment rare de faïence et de porcelaine, articles de ménage, trop longs à énumérer, le tout d'après un inventaire à mon bureau.
2° A la même heure et au même local.
Le bail accordé par Peter O'Donnell à N. R. Stratton des bâtisses Nos 17 et 19 rue du Camp pour le terme d'un an du 1er octobre 1883 au 30 septembre 1884 à raison de $4000 par an, payable mensuellement; le premier étage du No 19 rue du Camp étant sous-loué par le dit N. R. Stratton à Jacob Newman pour le terme du susdit bail à raison de $1500 par an.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13mars—13 18 22 29.

Emile Rouny vs. Irène Sandeau, J. F. Rendeau et P. Jules Fasende in solido;
Le même vs. les mêmes.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Nos 3849 et 3849—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 1er avril 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville et borné par la rue Levée, Jersey, Valence et Léontine, désigné comme lot numéro huit sur le vieux plan et numéro sept vingt-sept sur le nouveau plan. La dite portion de terre mesure deux cent huit pieds deux pouces et 12 lignes de face sur chacune des rues Levée et Jersey, trois cent cinquante-quatre pieds six pouces de face sur chacune des rues Valence et Léontine, comprenant des lots un à vingt-six conformément à un plan du dit faubourg.
Ensemble les lots cinq et huit (et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) qui mesurent chacun, trente et un pieds trois pouces de face à la rue Levée ou (Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent soixante pieds six pouces entre lignes parallèles, laissant vingt-quatre lots qui restent sans vente.
Acquis par John P. Rondeau, le 6 janvier 1881, enregistré au bureau des A. Jéan'ons dans le livre 113, folio 40.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23fév—28—1 8 15 22 29 mars.

E. J. Henderson vs M. E. Passman.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,610.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 1er avril 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Sainte-Denis, St-Bernard, Washington et Quatrième, désignés par les numéros neuf et six sur un plan renvoyé à un acte passé pardevant J. W. Broadlove, notaire, le 2 juin 1859, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de cent vingt pieds chacun entre lignes parallèles, le lot numéro dix étant le lot le plus près de la rue Quatrième.
Acquis par le défendeur de Mme Amélia O'Bourke, femme de Clorworthy Boyd, conformément à un acte passé pardevant Pierre Charles Cuvellier, notaire, le 10 octobre 1873.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28fév—28—mars6,13,20,27—1av

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Auguste Léopold Bernard.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9388—Division C.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Clémence Claire, veuve du défunt, A. L. Bernard, exécutrice testamentaire de cet succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 mars—20,25,99

Succession de John Geddes.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7 611—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau de distribution et le compte présentés par Joseph A. Shakspeare et Alden McLellan, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20mars—20 25 29

Succession de Mme Louise Cauvin veuve de Pierre U. Guéringer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,837—Division D.
Avis est qu'Hyacinthe A. Guéringer a présenté pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Louise Cauvin, veuve de Pierre U. Guéringer, décédée, intestate; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
11 mars—11,1 ,20

Succession de George Brussasin.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10613—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Hilda Brussasin, administratrice et exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
11 mars..11.16,20

Succession de Thomas Morrissey.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,004—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par P. S. Whitaker, administrateur public de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 mars—19 23 27

ORDRE.
Dans l'affaire des Commissaires du Premier District de Desséchement, demandant un décret de privilège, etc., et pour l'homologation du Rôle d'Assessement.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8,758. Division D.—Sur lecture de ladite pétition tendant à ce que le versement du décret et du jugement de la Cour suprême de la Louisiane, homologuant le Rôle d'Assessement du Premier District de Desséchement.
Il est ici ordonné qu'avis de ladite pétition soit publié et donné conformément à loi; il est de plus ordonné que des huissiers personnes nommés et désignées sur le dit Rôle d'Assessement et que les propriétaires connus ou inconnus, de toutes les propriétés ici référées, donnent les raisons, s'ils en ont, pourquoi avoir dans les trente jours qui suivront la première publication de cet ordre, pour laquelle le dit Rôle d'Assessement ne devrait pas être homologué et les dites propriétés ne devraient pas être vendues pour le montant de leurs cotisations et frais.
Nile-Orléans, 21 février 1884.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21 fév—21,23 26,29—mars 6,7,13,14 2?,21

Propriétés de choix situées dans le Second District,
Sur les rues Remparts, Royale, Ursulines et Chemin du Bayou.
Jolie et agréable résidence à étage, rue des Remparts, No 264.
Magasin double en briques à étage, avec résidence au-dessus, rue Royale, Nos 96 et 98.
Résidence en briques à étage sur le Chemin du Bayou, No 213.
Terrain avec bâtisses, Rue des Tranchées, No 145, entre les rues Remparts et Bourgogne.
Vente sûre réserve pour libérer un partage parmi les héritiers majeurs de la succession de Veuve Placide Forstall.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans —No 10,451.
PAR JAS B. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 22 mars 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 mars 1884, les propriétés suivantes, savoir:
1° **Une propriété vaste** et centralement située, avec toutes les bâtisses et améliorations, entre la Southern Express Company, de gauche, et les Nos 225, 227 et 229 rue Dryades, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Julia et Girod. La propriété comprend quatre maisons contiguës ayant toute le pied de la rue Dryades sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une belle maison de résidence de deux étages, en briques et en bois, le tout ayant 32 pieds de face à la Southern Express Company, contenant, de 27 chambres à coucher, salons, salles à manger, cuisines, etc., etc., et pouvant être louée en bloc ou en appartements, au gré du locataire, pendant la durée du bail seulement, le propriétaire ne se chargeant de rien, et ne pouvant, en aucun cas, être responsable des sinistres, ou de la perte ou du vol de quoi que ce soit, et ne pouvant, en aucun cas, être tenu de payer plus de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final, pour ces honoraires d'avocat en cas de procédure pour en forcer la collection. Les améliorations doivent être assurées pour le montant du bail, et la police cédée, et la police transférée au locataire responsable et sérieux, la propriété ne pouvant répondre à tous les besoins qui ne pourraient exister et ne pouvant qu'augmenter de valeur.
2° **Les maisons jolies et agréables à deux étages**, situées dans les lignes désignées par les Nos 270, 272, 274 et 276 rue du Canal, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Liberty et Villere, ayant chaque corps de logis salons et cabinets, et étant appartenantes confortables au premier étage, bâtisses à deux étages dans le fond, ayant cuisines et autres agréments, balcons sur le devant, gaz, boiler, et cuve, avec eau courante. Elles sont bâties sur un terrain de 50 pieds de face sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Elles sont louées sans bail à raison de $25 par mois, équivalant à $300 par an.
4° **Les maisons en briques à deux corps** de logis désignées par les Nos 34 et 36 rue Franklin immédiatement derrière la propriété décrite ci-dessus, ayant deux chambres et cabinet à chaque corps de logis, cuisine en briques à 2 étages, cuves et 2 cuves, louées sans bail à raison de $22 par mois, $264 par an.
Le lot mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur 53 pieds 3 pouces de profondeur.
5° **Les maisons et magasins** en briques à deux étages et attenant désignées par les Nos 1 et 3 rue Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Royale et Bourbon.
Les lots sont désignés par les Nos 1 et 2; le lot No 1 sur la rue Royale, mesure 29 pieds 10 pouces de face à la rue Orléans sur 83 pieds 1 pouces de profondeur. Les améliorations consistent dans une résidence et magasin en briques à deux étages avec mansarde.
Le lot No 2 mesure 33 pieds 10 pouces de face à la rue Orléans sur 68 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent dans une belle maison de résidence en briques à trois étages, avec mansarde, avant une cuisine en briques à deux étages, contenant 27 chambres à coucher, salons, salles à manger, office, cabinets, etc., et pouvant être louée en bloc ou en appartements, au gré du locataire, pendant la durée du bail seulement, le propriétaire ne se chargeant de rien, et ne pouvant, en aucun cas, être tenu de payer plus de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final, pour ces honoraires d'avocat en cas de procédure pour en forcer la collection. Les améliorations doivent être assurées pour le montant du bail, et la police cédée, et la police transférée au locataire responsable et sérieux, la propriété ne pouvant répondre à tous les besoins qui ne pourraient exister et ne pouvant qu'augmenter de valeur.
6° **Les maisons jolies et agréables à deux étages**, situées dans les lignes désignées par les Nos 270, 272, 274 et 276 rue du Canal, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Liberty et Villere, ayant chaque corps de logis salons et cabinets, et étant appartenantes confortables au premier étage, bâtisses à deux étages dans le fond, ayant cuisines et autres agréments, balcons sur le devant, gaz, boiler, et cuve, avec eau courante. Elles sont bâties sur un terrain de 50 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue du Canal sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Elles ont louées à raison de $230 par mois, équivalant à $2,760 par mois, ou $1410 par an. Bâtises sur l'avenue principale de la ville à proximité du centre des affaires et des lieux d'amusement, elles offrent un placement particulier comme maisons de résidences ou comme placement avantageux. Elles